

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET DES INSTALLATIONS
CLASSÉES

AVIS de CONSULTATION du PUBLIC



LE PRÉFET du HAUT-RHIN COMMUNIQUE

Le SMICTOM Alsace centrale a déposé une demande d'enregistrement pour modifier le régime d'exploitation de la déchetterie de Ste Marie aux Mines.

À cet effet, l'arrêté préfectoral du 24 mars 2023 a prescrit qu'une consultation du public sera ouverte dans la commune de Ste Marie aux Mines où le dossier pourra être consulté du 26 avril au 24 mai 2023, aux heures d'ouvertures de la mairie.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.haut-rhin.gouv.fr rubriques actualités/consultation du public.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à la mairie de Ste Marie aux Mines ou adresser toute correspondance à la mairie ou à la préfecture, bureau des enquêtes publiques et des installations classées ou par voie électronique (pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public, soit avant le 24 mai 2023.

Le préfet du Haut-Rhin est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement qui sera prise sous forme d'arrêté assorti éventuellement de prescriptions particulières ou d'un arrêté préfectoral de refus.